



13030/17

(OR. en)

PRESSE 51
PR CO 51

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3565^e session du Conseil

Environnement

Luxembourg, le 13 octobre 2017

Président

Siim Kiisler

Ministre estonien de l'environnement

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Secteurs ne relevant pas du SEQE: répartition de l'effort et UTCATF	3
Accord de Paris et COP23	3
Priorités de l'UE en vue de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement	3
Divers	4
– Réunions internationales tenues récemment.....	4
– Évaluation des substances chimiques	4
– Conférence de haut niveau de la plateforme Europe-Chine sur l'eau (CEWP) (Turku, Finlande, 21 et 22 septembre 2017)	5
– Coordination et cohérence entre les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030 et les stratégies de réduction des émissions à long terme	5
– Séminaire international intitulé "La science pour la paix dans le monde entier" (Erice, Italie, 18 au 24 août 2017).	5
– Ratification de l'amendement de Kigali au protocole de Montréal.....	6

AUTRES POINTS APPROUVÉS

Néant

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Secteurs ne relevant pas du SEQE: répartition de l'effort et UTCATF

Le Conseil a arrêté ses positions de négociation en ce qui concerne le règlement sur la répartition de l'effort et le règlement concernant l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF). Les négociations avec le Parlement européen vont maintenant pouvoir commencer afin de parvenir à un accord sur le texte final.

Ces règlements réduiront les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs ne relevant pas du champ d'application du système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE de l'UE).

Ils permettront à l'UE de se rapprocher de son objectif global de réduction des émissions d'au moins 40 % d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990, et donc de se conformer aux engagements qu'elle a pris au titre de l'accord de Paris sur le changement climatique. Les secteurs ne relevant pas du SEQE contribueront tout particulièrement à cet objectif par une réduction de 30 % des émissions d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005.

Pour en savoir plus, voir les communiqués de presse sur la [répartition de l'effort](#) et sur l'[UTCATF](#).

Accord de Paris et COP23

Le Conseil a adopté des conclusions sur l'accord de Paris et sur la préparation des réunions de la CCNUCC qui se tiendront à Bonn (du 6 au 17 novembre 2017):

[Lire le texte intégral des conclusions](#)

Priorités de l'UE en vue de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement

Conclusions du Conseil sur les priorités de l'Union européenne pour la troisième session de l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (UNEA-3) qui se tiendra à Nairobi du 4 au 6 décembre 2017:

[Lire le texte intégral des conclusions](#)

Divers

– Réunions internationales tenues récemment

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la présidence et la Commission sur plusieurs réunions internationales récentes:

- Sixième réunion des parties à la convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (RdP 6) (Budva, Monténégro, du 11 au 13 septembre 2017)
- Segment conjoint de haut niveau dans le cadre des réunions des parties à la convention d'Aarhus et à son protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (Budva, Monténégro, 14 septembre 2017)
- Troisième réunion des parties au protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants (RdP 3) (Budva, Monténégro, le 15 septembre 2017)

Note d'information ([12930/17](#))

- Première réunion de la conférence des parties à la convention de Minamata sur le mercure (COP 1) (Genève, du 24 au 29 septembre 2017)

Note d'information ([12997/17](#))

- Treizième session de la conférence des parties à la convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (COP 13 de la CNULD) (Ordos, Chine, du 6 au 16 septembre 2017)

Note d'information (13000/17)

– Évaluation des substances chimiques

Le Conseil a pris note des informations communiquées par les délégations française, luxembourgeoise et italienne au cours d'une session publique concernant une évaluation plus transparente, plus efficace et plus sûre des substances chimiques.

Note d'information ([12893/17](#))

- ***Conférence de haut niveau de la plateforme Europe-Chine sur l'eau (CEWP) (Turku, Finlande, 21 et 22 septembre 2017)***

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la Commission concernant la conférence de haut niveau de la plateforme Europe-Chine sur l'eau (CEWP) qui s'est tenue à Turku, en Finlande, les 21 et 22 septembre 2017.

Note d'information ([13047/17](#))

Coordination et cohérence entre les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030 et les stratégies de réduction des émissions à long terme

La délégation luxembourgeoise a informé le Conseil, au cours d'une session publique, de l'importance, pour la mise en œuvre de l'accord de Paris, d'une bonne coordination et d'une cohérence entre les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat à l'horizon 2030 et les stratégies de réduction des émissions à long terme, ainsi que de normes minimales en matière de qualité, de comparabilité et de transparence.

Note d'information ([12914/17](#))

- ***Séminaire international intitulé "La science pour la paix dans le monde entier" (Erice, Italie, 18 au 24 août 2017).***

Le Conseil a pris note des informations communiquées par la délégation polonaise concernant les résultats de la 50^e session du séminaire international intitulé "La science pour la paix dans le monde entier", qui s'est tenue du 18 au 24 août 2017 à Erice (Italie).

Note d'information ([12924/17](#))

– ***Ratification de l'amendement de Kigali au protocole de Montréal***

Les délégations du Royaume-Uni et du Luxembourg ont informé le Conseil de la situation actuelle en ce qui concerne la ratification par l'UE et tous les États membres de l'amendement de Kigali au protocole de Montréal.

L'amendement de Kigali, adopté en 2016, entrera en vigueur en 2019 une fois qu'il aura été ratifié par 20 des parties au protocole de Montréal. Le 11 mai 2017, le Conseil a arrêté sa position en vue de conclure et de ratifier l'amendement au nom de l'UE.

Les États membres poursuivent actuellement leurs procédures nationales de ratification visant à obtenir l'approbation de leurs parlements nationaux. Le but est de soumettre l'instrument de ratification de l'UE et ceux des États membres simultanément.

Au titre de cet amendement, l'UE s'engage à commencer à réduire, d'ici 2019, son utilisation d'hydrofluorocarbures, qui sont de puissants gaz à effet de serre utilisés comme alternative aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

Note d'information ([12962/17](#))

AUTRES POINTS APPROUVÉS

Sans objet
